
COMPTE-RENDU DE RÉUNION TÉLÉPHONIQUE
DE LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE RESTREINTE
DU MARDI 17 JANVIER 2017

Présents

François GARCIA - Sylvie BORROTTI - Denis COQUIN - Pierre BOYER - Philippe MICHEL -
Thierry ASO - Denis KELLER

Sont excusés

Les autres membres

Objet de la réunion : Bilan des stages secteurs des 7 et 8 janvier 2017

Bilan global :

- Stages positifs avec respect des contenus prévus – Qualité des interventions
- De nombreuses absences qui font l'objet d'une étude justificative au cas par cas (cf. détail ci-dessous)
- Tests écrits : résultats très hétérogènes avec un relâchement selon les groupes et les secteurs.
- Décision : les juges arbitres ayant obtenu une note inférieure à 12 sur 20 sont tenus de répondre mensuellement à un questionnaire sur le code envoyé par le secteur ; en cas de non-respect de cette obligation, ils ne seront plus désignés
- Demande faite aux secteurs de s'assurer que les juges arbitres R1 proposés à l'accession en G4 maîtrisent le QCM et la recherche dans le code
- Tests physiques : les juges arbitres ont été surpris par le nouveau test dit « Shuttle run », sans connaître le pallier qui leur était demandé, d'où des résultats souvent en deçà des attentes de la CCA.
- Décision : avec l'aide de PREPAR, Sylvie enverra à tous les arbitres G3-G4 le matériel et les informations adéquates en vue d'une préparation optimale pour les prochains stages de début de saison

Bilan par secteur :

Secteur Nord-Est : 3 absences (2 pour grippe avec certificat médical fourni et 1 pour raison professionnelle *)

Décision : * M. Benziadi ne sera pas désigné tant qu'il n'aura pas fourni au secteur l'attestation de son employeur.

Reprise de l'activité pour le binôme G3 Montella / Soulet.

Secteur Nord-Ouest : 17 absences (6 en formation Mondial 2017 – 2 grippés ayant fourni un certificat médical – 1 pour raison professionnelle justifiée et les 8 du Nord Pas de Calais ayant dû rebrousser chemin en raison des routes verglacées et de l'alerte météo.

Reprise de l'activité pour les binômes G3 Blondel / Thieulin et G4 Ait Rahma / Hérisson – Constitution d'un nouveau binôme G4 Boucherika / Breuzard.



Secteur Sud-Ouest : 14 absences (6 en formation Mondial 2017 – 1 grippé et 3 blessés ayant fourni un justificatif – 1 pour raison professionnelle - 3 retenus par des obligations familiales vérifiées par le secteur)

Constitution d'un nouveau binôme G3 Arce / Delchev suite à la pause maternité de Trouvé et à la remise à disposition de sa Ligue de Delplanque qui en a été informée lors du stage. Un courrier de confirmation à Mlle Delplanque devra néanmoins être envoyé par le secteur avec copie à la Ligue Midi Pyrénées

Décision : La CCA décide la remise à disposition de sa Ligue du binôme G4 Arribot / Domingos pour prestations insuffisantes, retards dans l'envoi des rapports disciplinaires et motivation non affirmée lors de l'entretien. Un courrier de la CCA leur sera adressé avec copie à la Ligue Aquitaine

Secteur Sud Est : 7 absences (2 grippés ayant fourni un certificat médical – 2 pour raison professionnelle avec justificatif - 2 retenus par des obligations familiales vérifiées par le secteur et une absence non justifiée)

Décision : La CCA décide la remise à disposition de sa Ligue du binôme G3 Berraud / Dufes pour absence injustifiée de l'une d'elle. Un courrier de la CCA leur sera adressé avec copie à la Ligue Languedoc-Roussillon

Fait le 17 janvier 2017

DENIS COQUIN
Secrétaire de séance

François GARCIA
Président de la CCA/FFHB